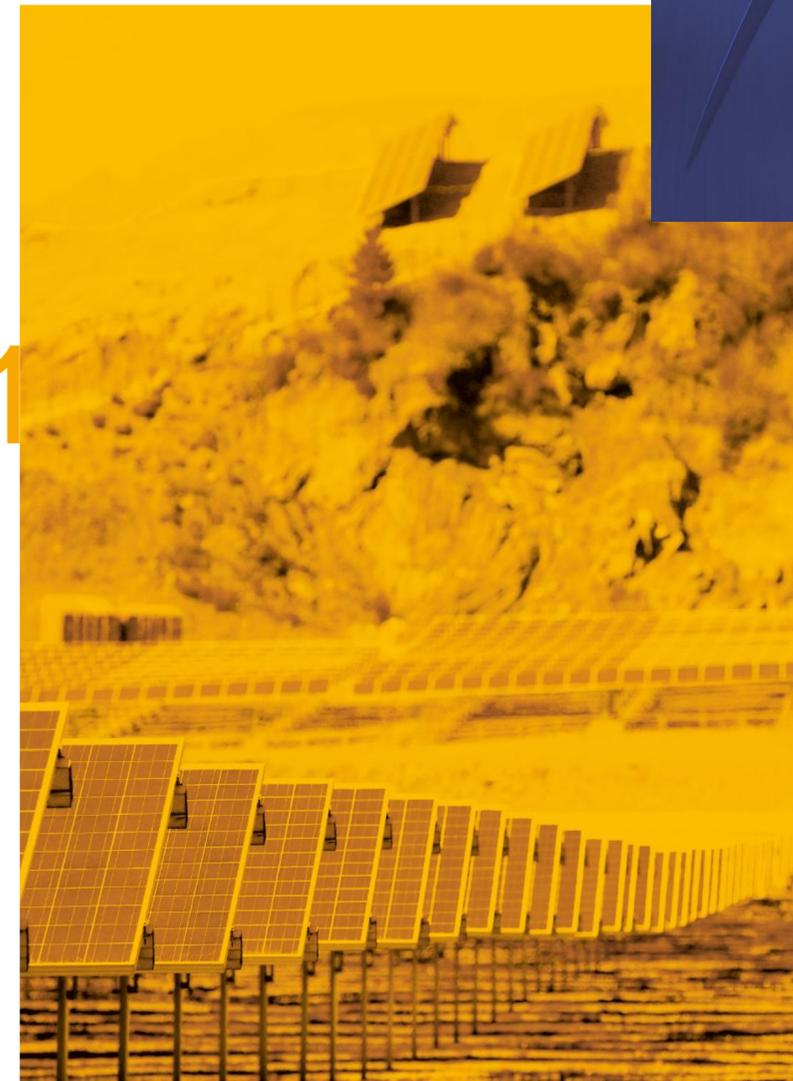


Projet éolien de la Vallée de l'Escrebieux

Réunion propriétaires - exploitants

Mercredi 17 février 2021



SOMMAIRE

01

LE GROUPE
VALECO ET LA
SOCIETE
INTERVENT

02

HISTORIQUE DU
PROJET

03

RESULTATS DES
ETUDES

04

VARIANTES
D'IMPLANTATION
ET PROJET RETENU

05

ETAPES A VENIR



01

PRÉSENTATION
DU GROUPE

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ



01 PRÉSENTATION DU GROUPE
02
03
04
05



1995 Création du Groupe Valeco

2001 Mise en service du 1^{er} parc éolien à Tuchan.

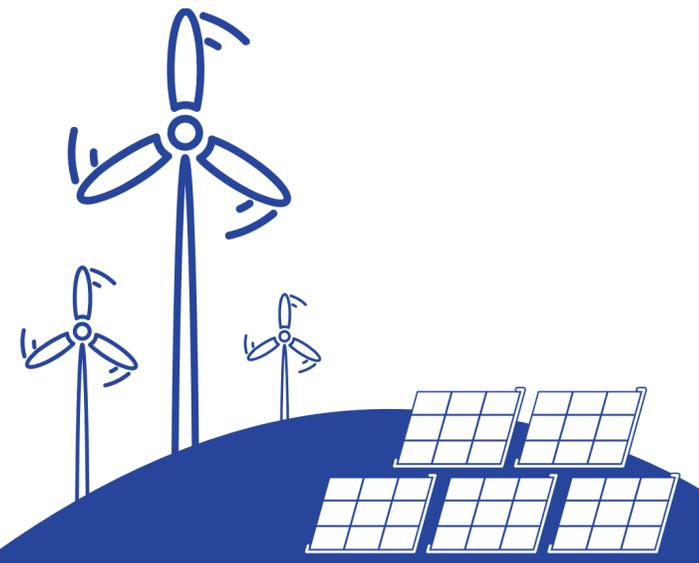
2008 - Mise en service de la 1^{ère} centrale solaire à Lunel
- Caisse des dépôts et consignations

2012 Développement en France et à l'international

2018 1^{er} démantèlement d'une éolienne

2019 Valeco et EnBW s'associent

THERMIQUE / BIOMASSE EOLIEN SOLAIRE (au Sol) SOLAIRE (en Toiture)



NOTRE MÉTIER

La production
d'énergies
renouvelables
au cœur de votre
territoire
de l'initiation
du projet jusqu'à
son démantèlement.

1 DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Identification des sites
- Études de faisabilité
- Concertation
- Maîtrise foncière

2 CONCEPTION DE PROJET

- Études d'impact
- Réflexion technique et ingénierie
- Obtention de l'autorisation
environnementale



- Gestion d'actifs
- Marchés publics
- Caractéristiques de gisements
et études de performances
- Financement de projets
- Audit de projets

4 EXPLOITATION MAINTENANCE

- Suivi de production
- Maintenance
- Vente d'énergie électrique et
thermique
- Démantèlement

3 RÉALISATION

- Maîtrise d'ouvrage déléguée
- Génie écologique
- Réception et mise en service
des centrales

VALECO

en quelques chiffres

230

salariés sur le territoire français
répartis sur 7 agences

+400 MW

réalisés, l'équivalent de la consommation
de 412 000 habitants

130

éoliennes en France

1

Parc offshore flottant pilote

37

parcs solaires en exploitation ou
en construction en France

2,5 MW

de centrales hydroélectriques

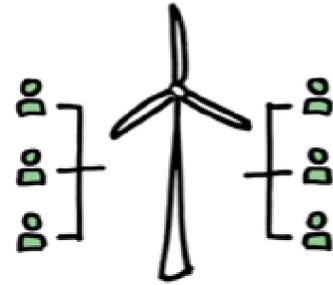


Une équipe engagée dans la transition énergétique

- **Un accompagnement personnalisé**
- **Un sens de l'écoute et du dialogue**
- **La maîtrise de l'ensemble des phases du projet éolien**
- **Le respect du territoire et de ses habitants**
- **Un interlocuteur dédié dans votre département**



INTERVENT : en quelques chiffres



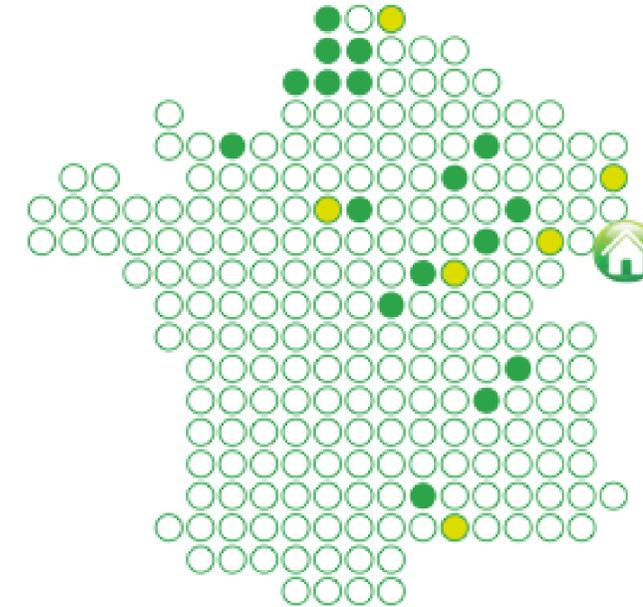
16

collaborateurs



2002

démarrage des projets



> 300.000
foyers
alimentés



100

éoliennes en service

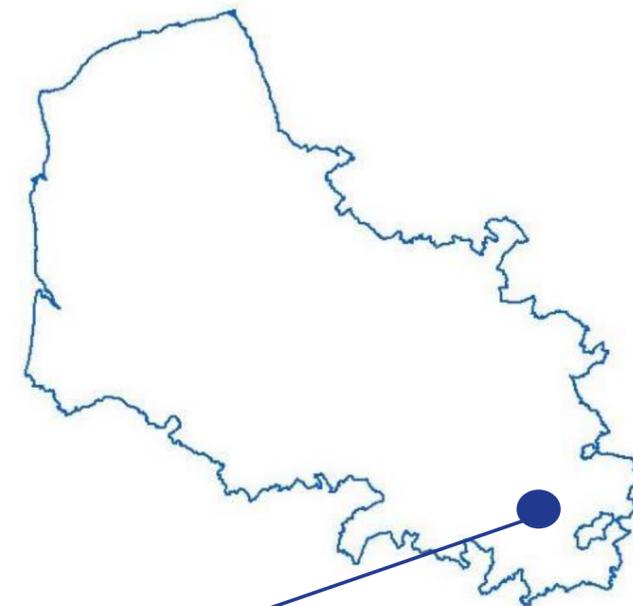


250

Mw en développement

NOTRE REFERENCE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Parc éolien des Quintefeuelles



LES ENGAGEMENTS « QUALITÉ et ENVIRONNEMENT »

Autorisation obtenue le 23/12/2019

- 11 éoliennes
- 32,35 MW
- Mise en exploitation prévue en novembre 2022



Signature des chartes Amorce et France Énergie Éolienne, SER et ENERPLAN.



Chantier vert



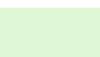
Une maîtrise de l'empreinte écologique de la société

02

**HISTORIQUE DU
PROJET**

APPEL DES PRINCIPALES ETAPES

2012	Lauréat d'un appel à projet auprès de la communauté de communes d'Osartis-Marquion. Poursuite du développement en accord avec la CC
2017	Premiers contacts avec les mairies des communes de Quiéry-la-Motte et Izel-lès-Equerchin. Accords favorables pour le développement d'un projet
2017 à 2018	Contractualisations foncières
2018	Lancement des études environnementales, paysagères et acoustiques
	Début de la concertation avec lancement du blog d'information
2019	Présentation des évolutions du projet au CM d'Izel-lès-Equerchin
	Restitution des études environnementales, acoustiques et paysagères
	Action de concertation avec la publication de lettre d'information par voie postale et dans les bulletins municipaux
	Attente du retour de consultation RTE
	Installation d'un mât de mesure pour les écoutes chiroptérologiques en altitude et l'option de données de vent (gisement)
2020	Implantation retenue
	Présentation de l'implantation au maire des communes de Quiéry-la-Motte et d'Izel-lès-Equerchin

	Démarches auprès des services de l'état
	Démarches auprès des élus
	Avancement des études
	Concertation auprès du public

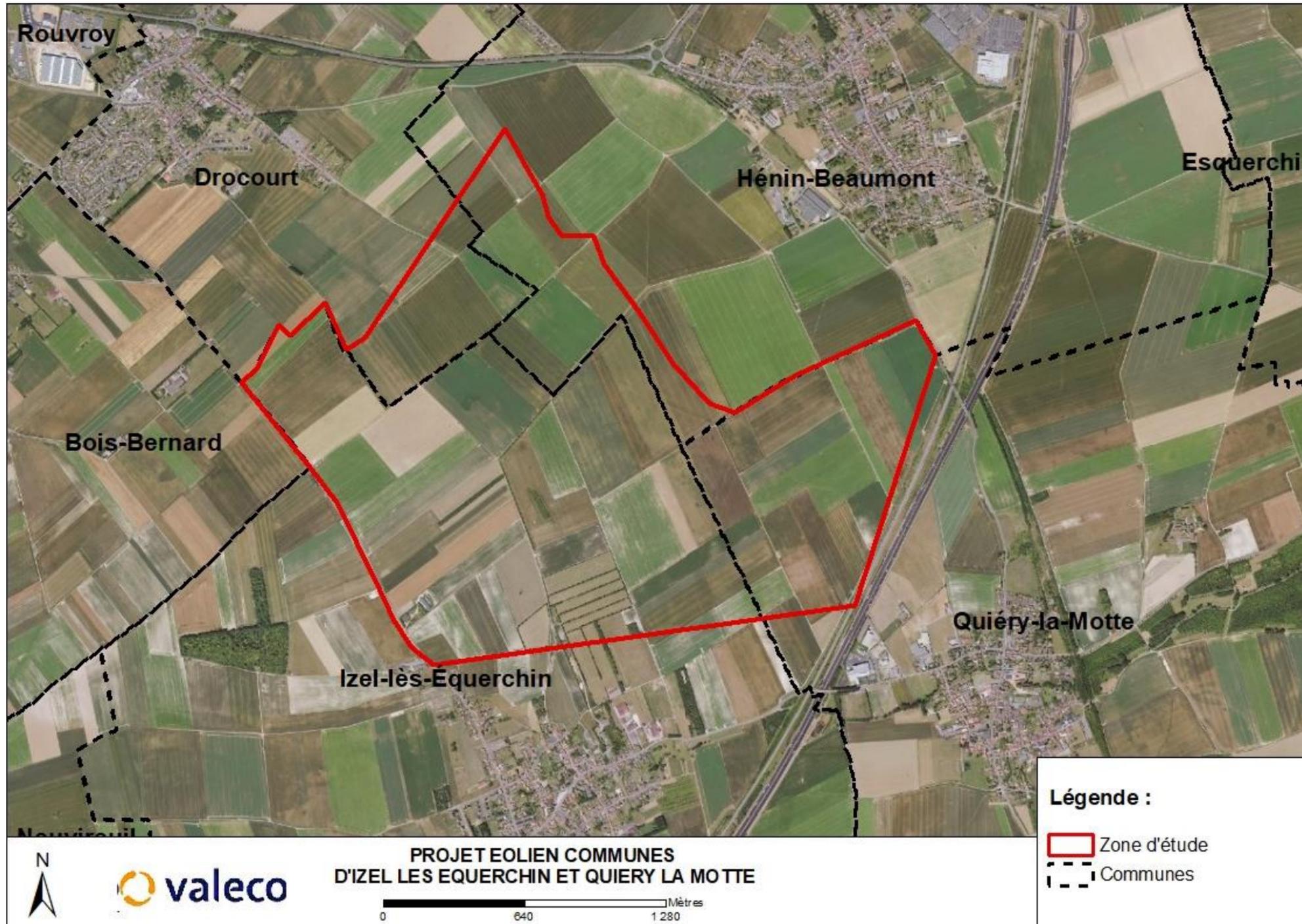
01
—
02
—
HISTORIQUE DU PROJET
—
03
—
04
—
05

03

**RESULTATS DES
ETUDES**

PERIMETRE D'ETUDE

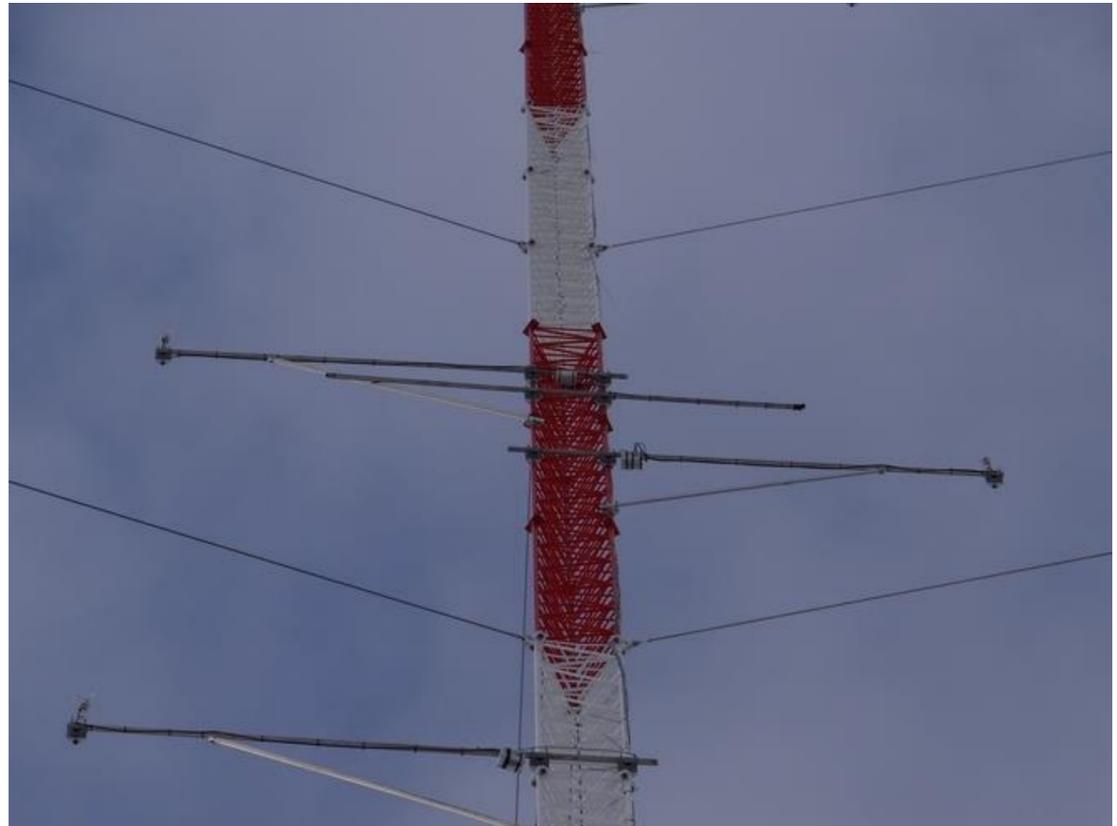
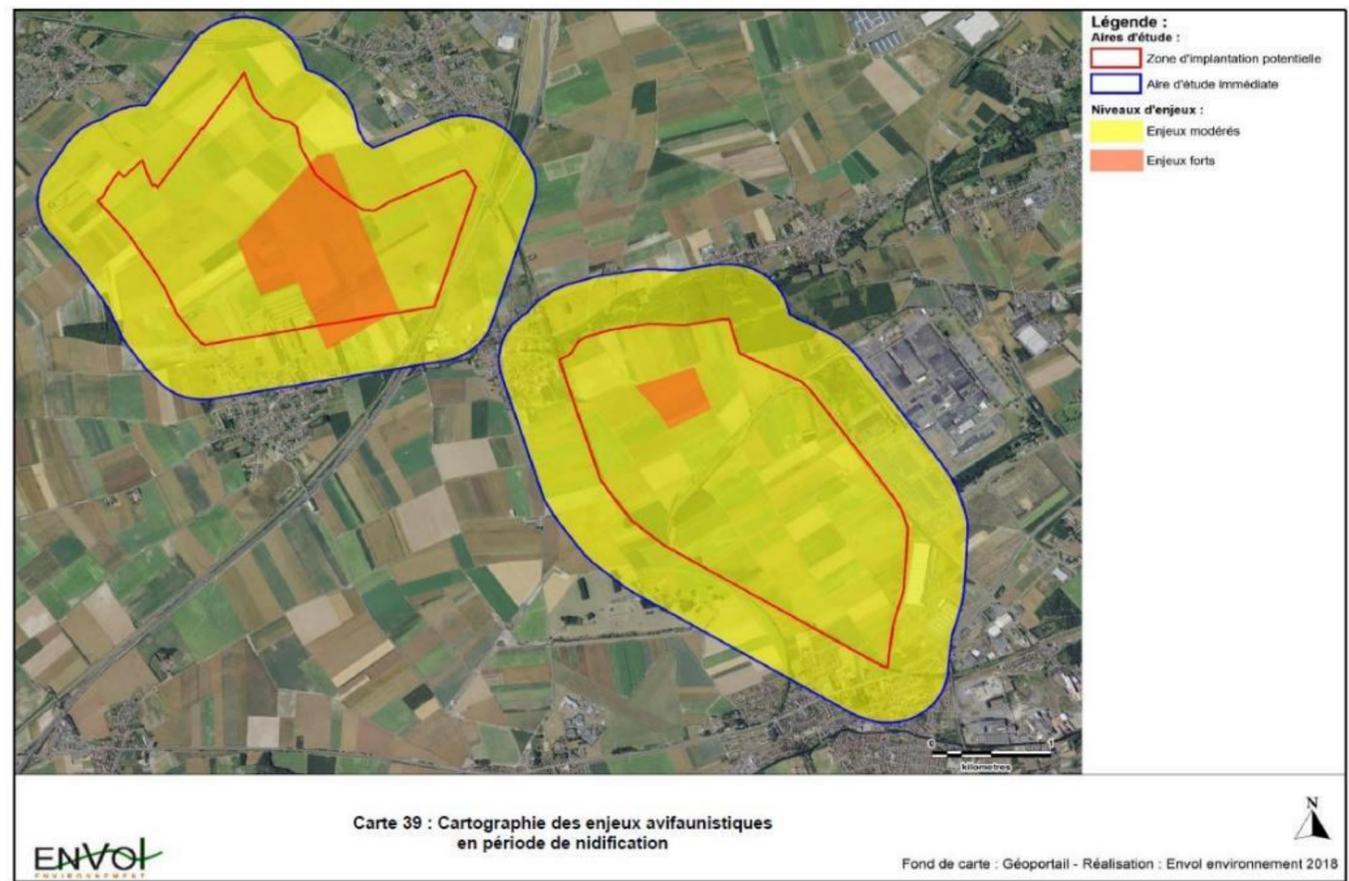
- Zone d'étude s'étend sur les communes d'Izel-lès-Equerchin et Quiéry-la-Motte
- La ZIP représente une surface de 400 hectares.



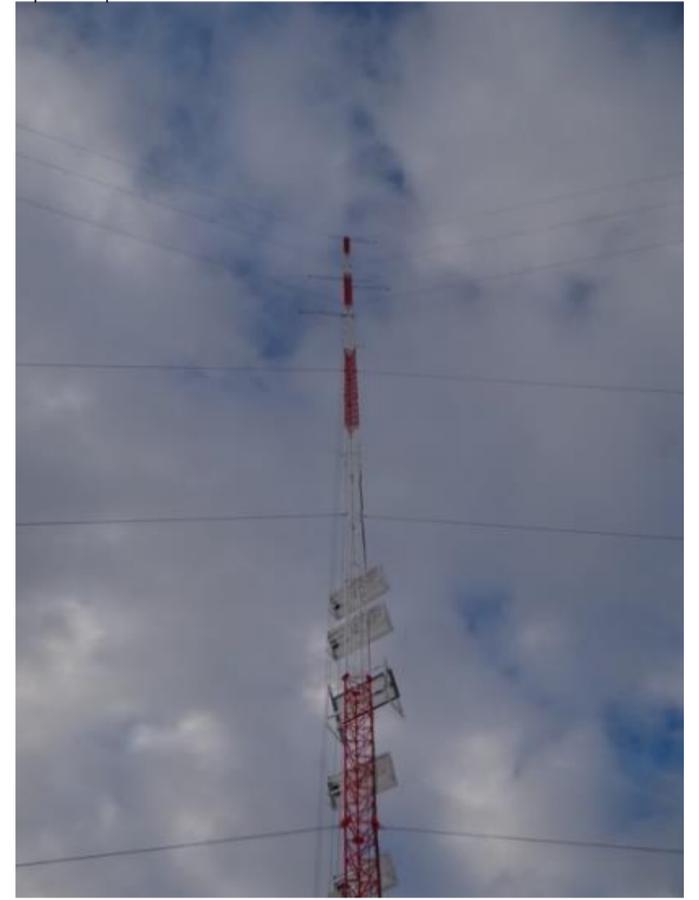
ETUDE SUR LES MILIEUX NATURELS

Démarche engagée

- Etude confiée au bureau d'études **Envol environnement**;
- 50 journées** de prospection de terrain réalisées:
 - Avifaune: de décembre 2017 à fin octobre 2018 : 24 passages
 - Chiroptère: de avril 2018 à octobre 2018 : 20 passages
 - Reptiles, amphibiens, mammifères, entomofaunes: 3 passages
 - Relevés floristiques: 3 passages
- Ecoute en continu** des chauves-souris depuis mars 2020



Illustrations du microphone déporté sur le mât de mesure. Source: Envol environnement 2018



01
02
03
04
05

RESULTATS DES ETUDES

Préconisation d'implantation

- L'éloignement des éoliennes d'au moins 200 m en bout de pale des haies.

ETUDES PAYSAGERES

Démarche engagée :

- Étude confiée au bureau d'études AUDDICE: janvier 2019
- Trois aires d'études étudiées, 53 photomontages prévus
 - État initial reçu mi-2019
 - A venir : réalisation du carnet de photomontages et étude d'impacts sur le paysage

Synthèse des recommandations:

- Produire une **implantation la plus lisible** possible afin de limiter les effets d'encerclement des lieux de vie proches.
- Étudier les visibilités et covisibilités au moyen de photomontages ciblé pour les monuments les plus sensibles et pour les établissements humains notamment au niveau des entrées/sorties et des centres;



Demande d'Autorisation Environnementale

Sensibilité du paysage

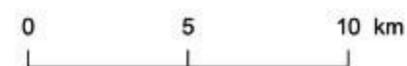
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (1 km)
- Aire d'étude rapprochée (6 km)
- Aire d'étude éloignée (20 km)

- #### Sensibilité des unités paysagères
- modérée
 - faible

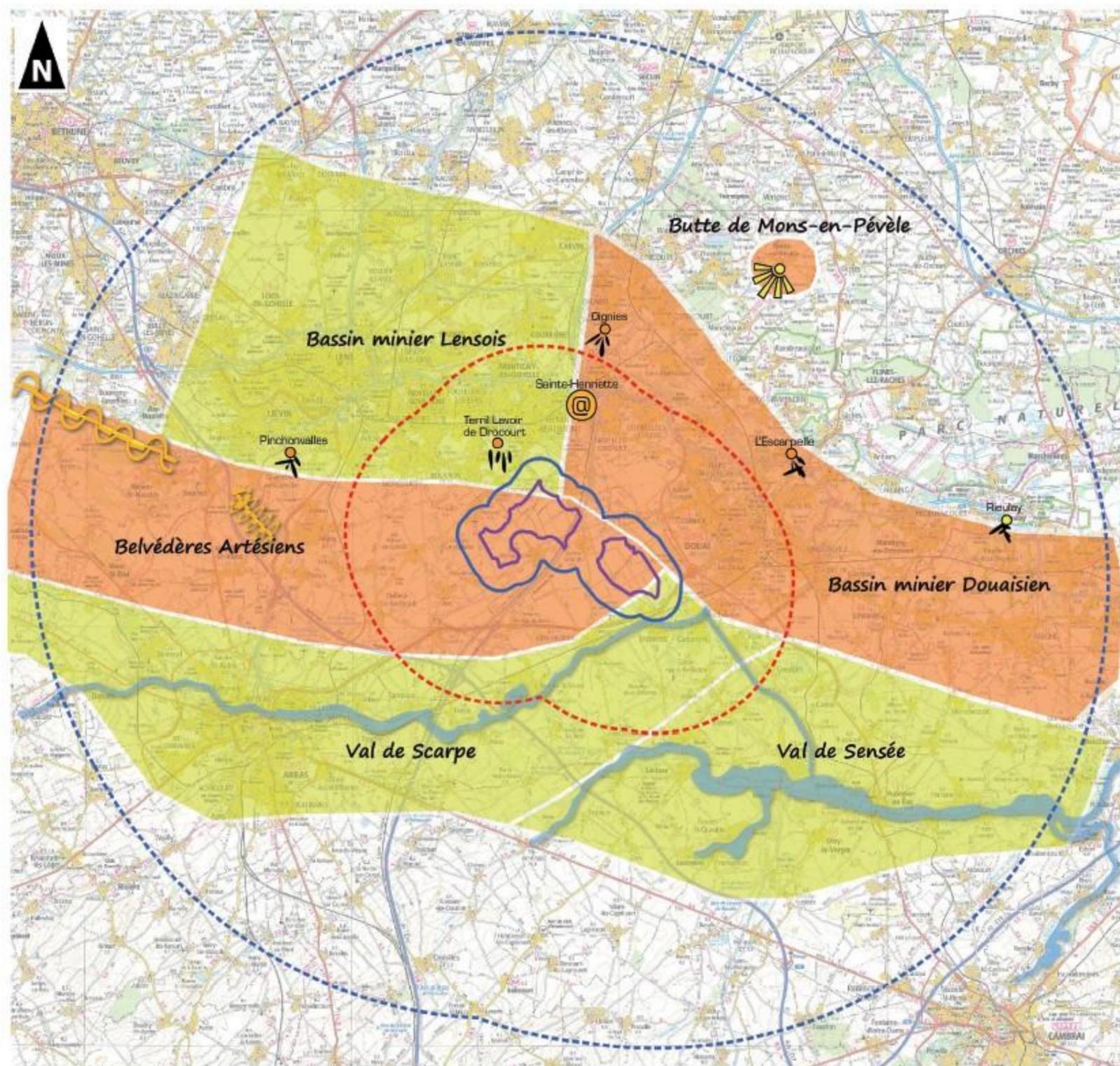
- #### Sensibilité des terrils accessibles au public
- modérée
 - faible

- #### Sensibilité de terril signal
- Terril Sainte-Henriette (sensibilité modérée)

- #### Sensibilité des belvédères naturels
- coteaux de l'artois (sensibilité modérée)
 - Mons-en-Pévèle (sensibilité modérée)



Réalisation : AUDDICE 2018
Source de fond de carte : IGN
Source de données : VALECO - AUDDICE



ETUDE ACOUSTIQUE



Réglementation:

- Arrêté du 26 août 2011;
→ Fixe les valeurs de l'émergence admise:
 - **5 dB** en période **diurne** (de 7h à 22h)
 - **3 dB** en période **nocturne** (de 22h à 7h)

L'émergence globale n'est recherchée que lorsque le niveau de bruit ambiant mesuré, comportant le bruit particulier est de **35 dB**.

Démarche engagée:

- Etude acoustique confiée au bureau d'études VENATHEC en Septembre 2018.
- Les mesures se sont déroulées du 28 novembre au 10 décembre 2018, au niveau de 5 habitations voisines du projet et qui sont potentiellement parmi les plus impactées.

Bruit résiduel : bruit de l'environnement, notamment la génération de bruit par le vent dans la végétation.



Bruit ambiant : ensemble des bruits de l'environnement, y compris ceux des éoliennes

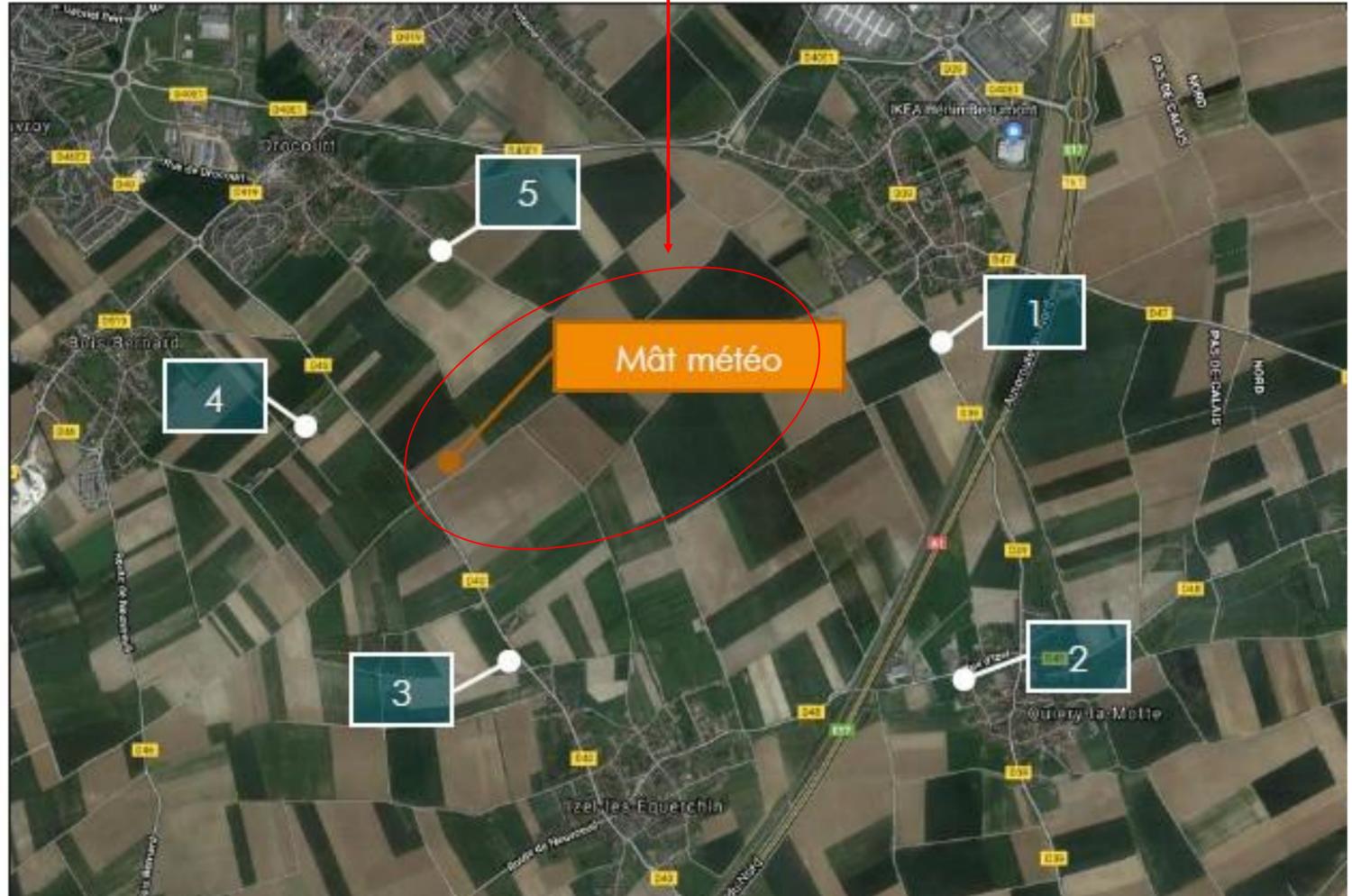


ETUDE ACOUSTIQUE

Résultat des études d'impacts :

Impact prévisionnel - Période diurne - Secteur SO										
Vitesse de vent standardisée (Href=10m)		3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	9 m/s	10 m/s	Risque
Point 1 - Hénin-Beaumont Sud	Lamb	48,5	50,0	50,5	51,0	51,0	51,5	52,0	53,0	FAIBLE
	E	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 2 - Quiéry-la-Motte	Lamb	56,5	56,5	56,5	56,5	57,0	57,0	57,0	57,5	FAIBLE
	E	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 3 - Izel-lès-Equerchin	Lamb	45,0	45,0	45,5	46,5	48,5	50,5	52,5	54,5	FAIBLE
	E	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 4 - Bois-Bernard	Lamb	38,0	38,0	39,0	42,0	44,0	46,0	48,0	50,0	FAIBLE
	E	0,0	0,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 5 - Drocourt	Lamb	39,5	40,0	40,5	41,0	42,5	44,5	47,5	50,5	FAIBLE
	E	0,0	0,0	0,5	1,0	1,0	0,5	0,5	0,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Zone d'études du projet

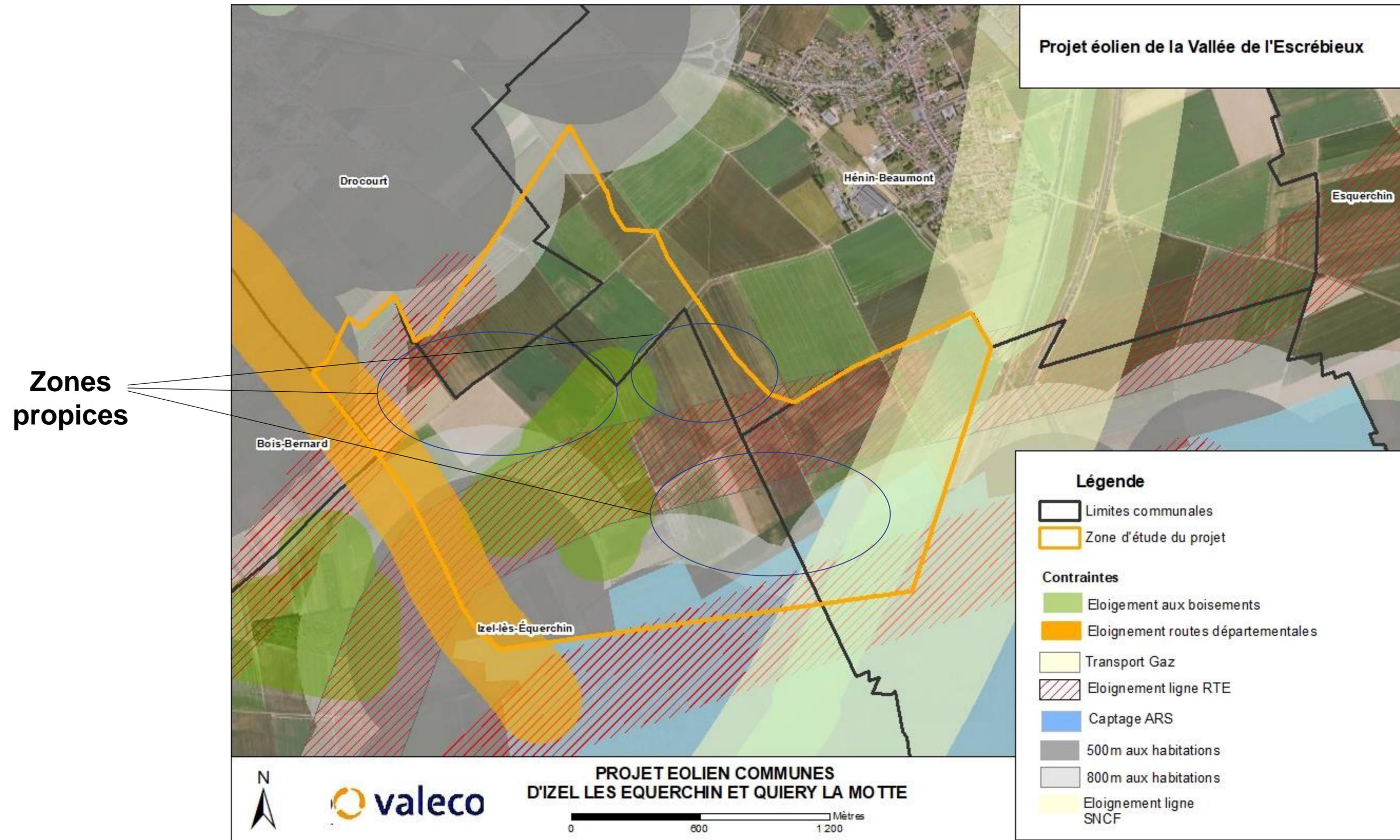


01
02
03
RESULTATS DES ETUDES
04
05

Réglementation:

- Selon les estimations et hypothèses retenues, aucun dépassement des seuils réglementaires diurnes / nocturnes n'est estimé

CONTRAINTES TECHNIQUES



INTERFERENCES

-> En raison de la réflexion et la diffraction des ondes électromagnétiques sur les pales des éoliennes, ces dernières peuvent générer une perturbation des ondes hertziennes (radio, télévision)

Cependant, la télévision numérique terrestre (TNT) est beaucoup moins sensible aux perturbations que ne l'était la télévision analogique.

SOLUTION : si des perturbations venaient à subvenir le promoteur devra installer un réémetteur ou un mode alternatif de réception de la télévision, comme le satellite



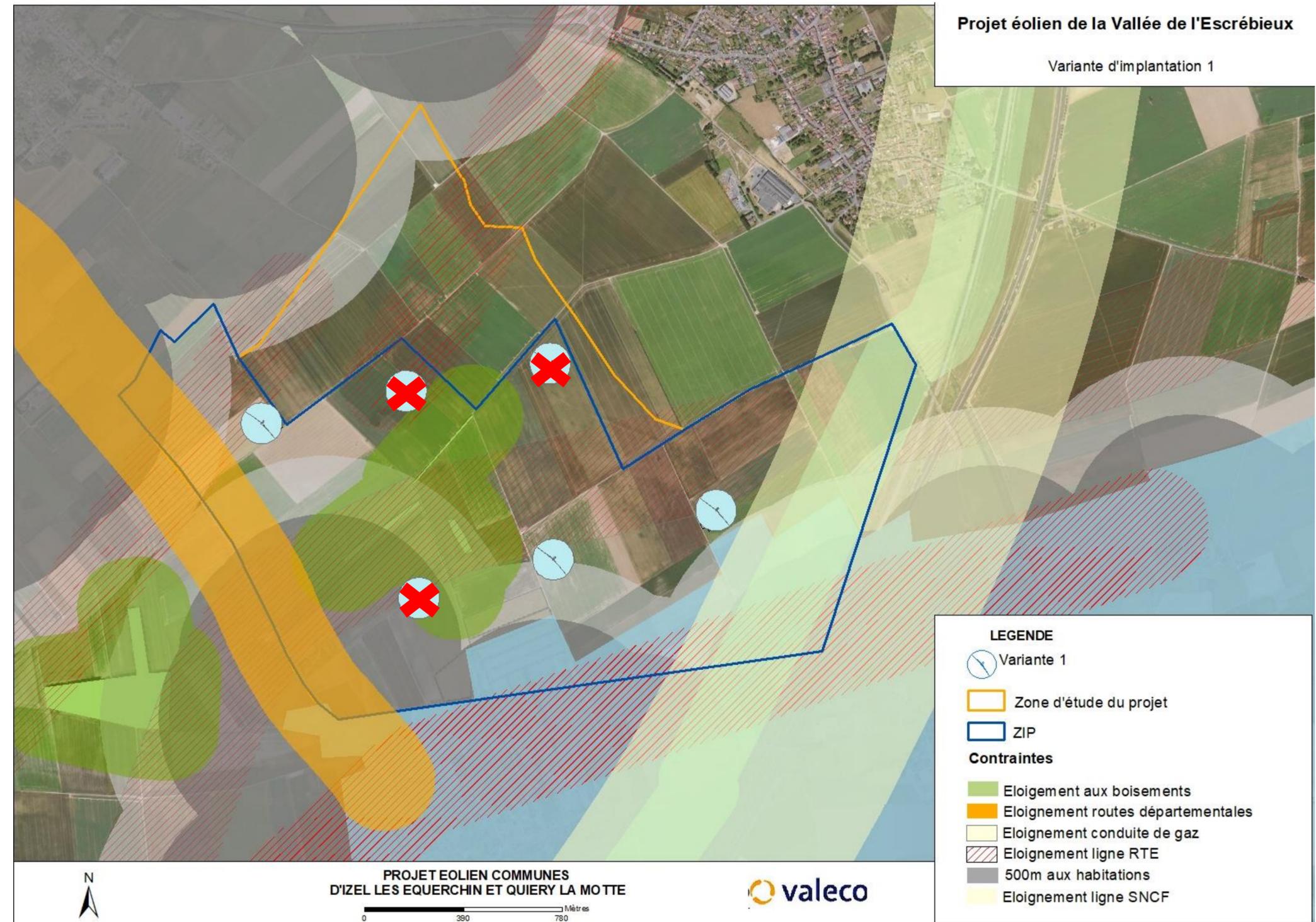
04

**VARIANTES
D'IMPLANTATION
ET PROJET
RETENU**

VARIANTES D'IMPLANTATION

VARIANTE 1

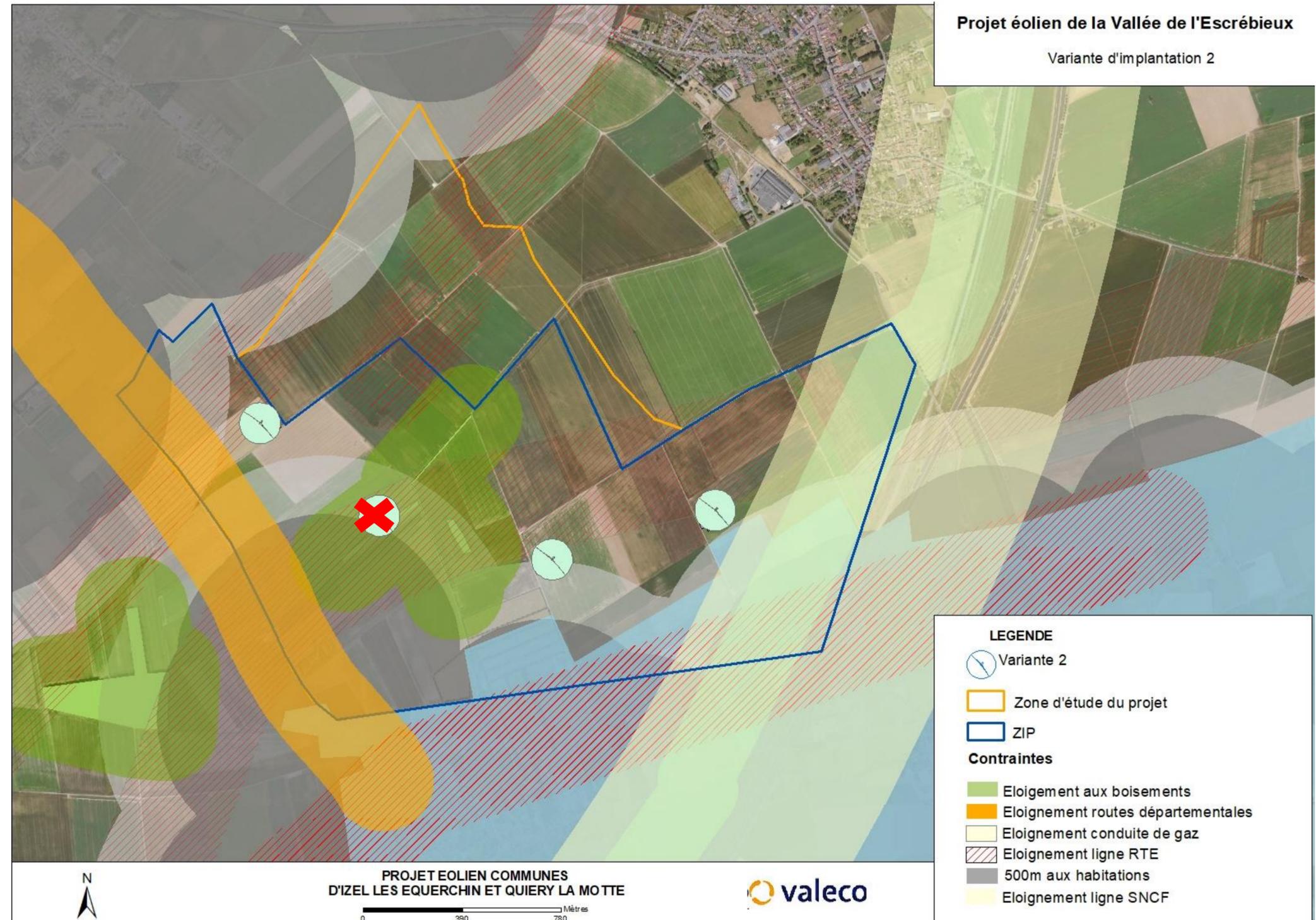
- Implantation de 6 éoliennes;
- Orientées face au vents dominants;
- Toutes les éoliennes sont à plus de 200 mètres de la RD 40;
- Respect des inter distances;
- Toutes les éoliennes respectent le périmètre éloigné
 - du captage de l'ARS
 - de la ligne TGV
 - de la conduite de gaz
- E3 ne respecte pas les accords fonciers;
- E2 et E4 ne respectent pas la distance d'éloignement aux lignes à haute-tension
- Non respect des doléances communales : 800 mètres;
- E4 est à moins de 200 mètres



VARIANTES D'IMPLANTATION

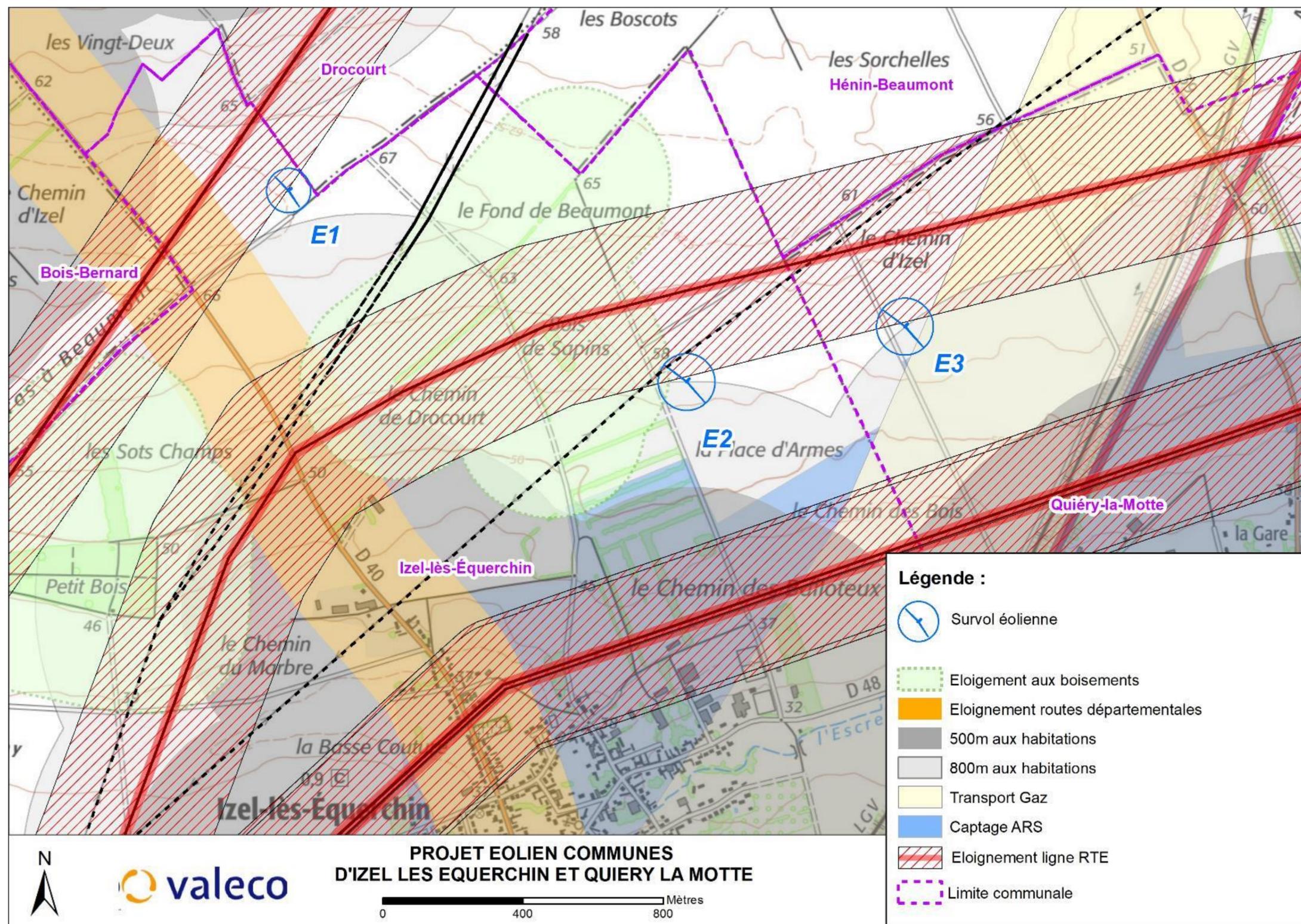
VARIANTE 2

- Implantation de 4 éoliennes;
- Orientées face au vents dominants;
- Toutes les éoliennes sont à plus de 200 mètres de la RD 40;
- Respect des inter distances;
- Toutes les éoliennes respectent le périmètre éloigné
 - du captage de l'ARS
 - de la ligne TGV
 - de la conduite de gaz
- E2 ne respecte pas les accords fonciers;
- E2 ne respecte pas la distance d'éloignement aux lignes à haute-tension
- E2 ne respecte pas les doléances communales : 800 mètres;



PROJET RETENU

- Implantation de 3 éoliennes;
- Orientées face au vents dominants;
- Respect des doléances communales: **800 mètres**;
- E1, E2, E3 à plus de **200 mètres** de la RD 40;
- E1, E2, E3 à plus de **200 mètres** des boisements;
- E1, E2, E3 respectent le **périmètre éloigné**
 - du captage de l'ARS
 - des lignes à HT
 - de la ligne TGV
 - de la conduite de gaz
- Accords fonciers;
- Respect des inter distances;



MODELES D'EOLIENNES

		Gabarits	
Eoliennes	Puissance unitaire	4 000 – 5 500 kW	
	Diamètre du rotor	126 - 160 m	
	Hauteur du mât	96 - 119 m	
	Hauteur hors-tout	159 - 199 m	

Production annuelle	42 100 000 KW/an
Equivalent consommation	9 200 foyers/an



01
02
03
04
05

RESULTATS DES ETUDES

05

ETAPES A VENIR

ACTIONS DE CONCERTATION

CREATION D'UNE COMISSION : mobiliser la coopération collective en vue de continuer le développement du projet.

ATELIERS DE TRAVAIL : mise en place d'espaces de travail autour de réflexions telles que les mesures d'accompagnement souhaitées

VISITES : le projet éolien des Quintefeuille rentrera prochainement en construction.

REUNION DE QUARTIER : Discussion avec les habitants en petit comité afin de respecter les consignes sanitaires

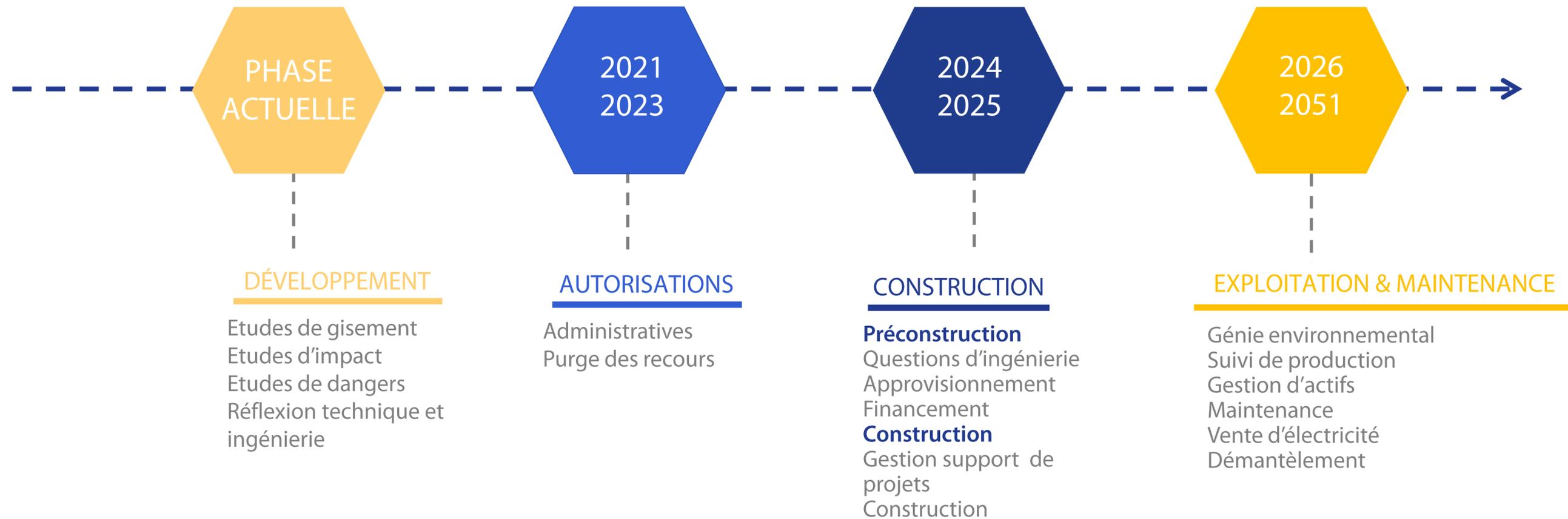
CONSULTATION PREALABLE DU PUBLIC AVANT DEPOT : Dossier consultable + recueil des observations + permanence d'information

SITE INTERNET :

<https://www.intervent.fr/projets/lavalleedelescrebieux>



CALENDRIER PRÉVISIONNEL



DEMANTELEMENT DU PARC

CONTEXTE REGLEMENTAIRE : l'arrêté du 22 juin 2020 fixent les modalités de garanties financières suivantes :

- Lorsque la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est inférieure ou égale à 2 MW : **50 000 €** ;
- Lorsque la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est supérieure à 2 MW : **50 000 + 10 000 * (P-2)**, où P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur en mégawatt.

C'est la société «PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX » qui est responsable du démantèlement du parc. Et devra, à ce titre , constituer les garanties financières nécessaires et prévoir les modalités de ce démantèlement et de remise en état du site conformément à la réglementation en vigueur, avant la mise en exploitation du parc.

EXPERIENCE VALECO

-> Repowering d'une éolienne en 2017 dans le cadre du projet Éolien de Centernach

- Extraction complète des fondations
- Valorisation des matériaux : revente des pièces d'occasion

